



www.fnte.cgt.fr

Conseil Central de l'Action Sociale du 29 juin 2016

..◆ ■ ◆ ■ ◆..

Déclaration liminaire

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration,
Mesdames et Messieurs

Cette 85^{ème} session du Conseil Central de l'Action Sociale se présente dans un climat de lutte sociale pour l'ensemble des salariés de notre pays afin d'obtenir un code du travail digne du troisième millénaire. En effet, Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, aujourd'hui et ce après plusieurs mois de lutte, 70% des français sont contre le projet de loi EL KHOMRI.

Concernant l'ordre du jour, et la réorganisation du réseau de l'Action Sociale, la CGT, lors des CCAS de juin et de novembre 2015 a tenu à attirer votre attention sur les effectifs et les moyens du réseau de l'action sociale. S'il est prévu des recrutements par concours pour les assistants de service social, il n'en demeure pas moins que plus les mois passent, plus les postes à la bourse nationale des emplois augmentent et cela à tous les niveaux. Ceci a forcément un impact sur le service rendu aux ressortissants et sur les conditions de travail des personnels de l'action sociale.

Sur le thème d'étude pour les comités sociaux, concernant les prestations d'action sociale, les comités sociaux pourront toujours se réunir et réfléchir à une évolution des besoins des ressortissants, mais il est relativement difficile de juger de la qualité d'une prestation lorsque celle-ci est corsetée dans une enveloppe budgétaire en constante diminution. Néanmoins, Monsieur Le Secrétaire Général pour l'administration, sans attendre la synthèse des travaux réalisés et présentés au CCAS de juin 2017, il serait important pour la CGT mais pas seulement d'avoir une indication à mi-parcours de cette thématique.

Monsieur le Secrétaire Général, la CGT, réitère sa demande sur la mise en place d'un groupe de travail relatif à la restauration. Pour la CGT, il y a urgence à harmoniser les tarifs, entre les Bases de Défense et proposer des prestations similaires. Dans un souci d'équité entre les différentes catégories de personnel du ministère.

Sur les autres sujets à l'ordre du jour, nous interviendrons en séance

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Mesdames et Messieurs merci de votre attention.